

Journal municipal  
d'information  
Novembre 2018  
n° 241

# LE MANDRÉEN



MÉTROPOLE  
**TOULON**  
**PROVENCE**  
**MÉDITERRANÉE**







# Edito

L'automne s'est installé et a apporté son lot de catastrophes naturelles, notamment les fortes pluies qui ont frappé la région et engendré des inondations meurtrières en France.

En plus de ces événements climatiques dramatiques, notre département est aujourd'hui le théâtre d'une catastrophe écologique. Le 7 octobre dernier, au large du Cap Corse, un porte-conteneurs chypriote a été percuté par un navire tunisien. Le carburant s'est échappé des cuves et 48 heures après l'avarie, les premières galettes d'hydrocarbures sont venues s'échouer sur les plages du littoral varois.

Une commune qui est proche d'un rivage peut s'attendre tous les jours à être atteinte par un événement climatique ou une pollution venant de la terre ou de la mer et qui porterait atteinte à la qualité de ses eaux, de ses plages et de ses paysages côtiers.

Dès que nous avons appris que la pollution pouvait arriver jusqu'à notre rivage, la commune s'est mise en alerte ; tous les jours, la police municipale et les services techniques surveillent nos côtes et nos plages.

Le Préfet du Var a déclenché le plan POLMAR qui lui permet de coordonner toutes les opérations de dépollutions sur le territoire. Des moyens matériels mais surtout humains sont nécessaires pour limiter au maximum les dégâts sur nos côtes.

Près de 200 bénévoles spécialisés – militaires de la sécurité civile et pompiers du Var – sont mobilisés pour encadrer des équipes d'agents municipaux ou départementaux et des membres des comités communaux des feux de forêts. Des bénévoles du CCFF de Saint Mandrier se sont rendus sur place pour nettoyer les plages de la commune de Ramatuelle durement touchée par la pollution. C'est un travail très fatigant et difficile, et je remercie les bénévoles de notre commune pour leur implication et leur dévouement.

Aujourd'hui, une société spécialisée de dépollution mandatée par les assurances prend le relais pour le nettoyage de toutes les zones côtières touchées sur les îles et sur le continent, tandis que la marine continue son travail de dépollution en mer.

Le processus de nettoyage s'échelonne sur plusieurs mois, mais gageons qu'à terme, avec beaucoup de travail et de détermination, il ne restera plus rien de cette atteinte à notre environnement.

*Le Maire,  
Gilles VINCENT*

## LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

## SOMMAIRE

|            |                                  |
|------------|----------------------------------|
| Page 2     | EDITO - Agenda                   |
| Page 3-4   | Actualités Municipales           |
| Page 5     | Environnement, Santé publique    |
| Page 6     | Libre Expression                 |
| Page 6-7-8 | Jeunesse - Sports - Associations |

**Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?**  
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

## AGENDA

### NOVEMBRE

#### Le 1er

Cérémonies de la Toussaint, rendez vous à 10 h 30 pour l'office religieux et 11 h 45 pour la cérémonie aux cimetières

#### Le 3

Don du sang, de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron

#### Le 4

Vide grenier du village

#### Le 4

Fête des forces armées italiennes, rendez vous à 10 h 30 pour l'office religieux à la nécropole Franco-italienne et 11 h 30 pour la cérémonie

#### Le 9

Vernissage de l'exposition des Arts de la Presqu'île à 18 h 30, Galerie Rancilio

#### Le 10

Loto des donneurs de sang à 16 h, salle des Fêtes Marc Baron

#### Le 10

Concert "V'la des rétros" à 20 h 30 au théâtre Marc Baron - Entrée 10 €

#### Le 11

Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, rendez vous à 10 h pour l'office religieux et 10 h 50 pour la cérémonie au Monument aux morts

#### Le 18

Course nature "La 83430", départ à 10 h, place des Résistants

#### Le 24

Marche Solidaire "Octobre rose, Novembre bleu" à 14 h 45, pinède Sainte Asile (voir p-5)

#### Le 24

Concert de la Sainte Cécile à 20 h 30, théâtre Marc Baron

#### Le 25

Vide-dressing organisé par l'association Festive de la Presqu'île, salles Myrte et Arbouses, de 9 h à 18 h

### DÉCEMBRE

#### Le 2

Vide grenier du village

#### Le 7

Vernissage de l'exposition de Jean-Claude Caluri à 18 h 30, Galerie Rancilio

#### 7 & 8

Foire artisanale de Noël organisée par l'association Festive de la Presqu'île, de 9 h à 18 h, salles Myrte et Arbouses

#### Le 12

La culture vous transporte à Châteauvallon : spectacle de cirque **"The Elephant in the room"** - Réservations et renseignements au service Vie de la Cité : 04.94.11.51.75

## NOS JOIES, NOS PEINES

### BONJOUR LES BÉBÉS

EL OTHMANI Nélya..... 05/10/2018

### VIVE LES MARIÉS !

LEFORT Margot – TASSART Jonathan..... 12/10/2018

LE DREFF Marianne – DAIRAIN Thibaut..... 27/10/2018

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

VACCARO épouse METTE Ginette ..... 06/10/2018 ..... 84 ans

ESMÉNARD veuve DUTTO Micheline ..... 11/10/2018 ..... 97 ans

VANKEIRSBLICK veuve LOYEZ Raymonde..... 17/10/2018 ..... 90 ans

**Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune,** être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques... ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : [vielite@ville-saintmandrier.fr](mailto:vielite@ville-saintmandrier.fr)



N'hésitez pas à aimer notre page

**"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"**

### PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

## LA VIE PATRIOTIQUE

Les prochains rendez-vous

**Mercredi 5 décembre 2018**

**Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie**

11 h 20 : Rassemblement des participants devant la stèle du quai Kennedy

11 h 30 : Cérémonie et dépôt d'une gerbe

11 h 45 : Cérémonie et dépôt d'une gerbe au monument aux morts, place du 11 novembre

Mandréennes et Mandréens, venez nombreux pour partager ces moments d'hommage et de recueillement.

**Jean KUHLMANN**

Conseiller municipal délégué aux associations et cérémonies patriotiques



## COMMUNIQUÉ DE MADAME LA DÉPUTÉE

Madame Emilie GUEREL, députée de la 7<sup>ème</sup> circonscription du Var reçoit les administrés à sa permanence, 238 avenue du Luxembourg à la Seyne sur Mer, sur rendez-vous, à prendre auprès de Mme Anne-Claire MARTY, attachée parlementaire au 07 87 70 07 18.

Représentant LaREM à Saint-Mandrier : Monsieur DELOOF au 07 87 01 69 87

## RECRUTEMENT

Dans le cadre du recensement de la population 2019, la **Commune de Saint-Mandrier-sur-Mer recrute, pour la période janvier - février 2019, des agents recenseurs** qui auront pour mission principale de déposer et de retirer les imprimés à compléter sur un secteur déterminé, sauf si les personnes recensées décident de répondre au questionnaire via internet.

La période de collecte effective se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Une formation préalable sera dispensée par l'INSEE début janvier 2019.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation), avant le 15 novembre 2018 à la Mairie de Saint-Mandrier-sur-Mer - place des Résistants ou par courriel à : [info@ville-saintmandrier.fr](mailto:info@ville-saintmandrier.fr).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 04.94.11.51.60

## LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 24 septembre 2018

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; Celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

**Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :**

- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) concernant les nouvelles charges transférées de la commune à la Métropole TPM.
- Demandes de subventions à la Région et au Département dans le cadre des dépenses de gestion et d'entretien de la propriété de l'Ermitage.
- Approbation de la décision budgétaire modificative n°1 au budget principal de la commune.
- Signature d'une convention APL avec la Direction Départementale

des Territoires et de la Mer pour le conventionnement du logement social réalisé par la commune, 14 quai Aristide Briand (« Maison Honorat »).

- Convention de mise à disposition du théâtre et du régisseur aux associations théâtrales amateurs et semi-professionnelles.
- Création de trois postes à temps complet dans le cadre de la promotion interne et des stagiairisations.

**Sur les 11 délibérations donnant lieu à vote, toutes ont été votées à l'unanimité hormis une avec une abstention.**

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

**Michel MARIN**  
Adjoint au Maire

## LA CULTURE VOUS OFFRE UN STAGE DE COMEDIA DEL'ARTE

Un stage de 8 heures sera organisé par le service Culturel de la Ville et animé par Elisabeth CIRÉFICE, metteuse en scène et pédagogue diplômée de théâtre.

Elisabeth est spécialisée dans cette pratique et saura vous entraîner en tenant compte de votre personnalité et de votre niveau de théâtre.

A la suite de **ce stage qui aura lieu les 23 et 24 février 2019**, une présentation publique des apprentissages pourra être envisagée en première partie du "Médecin volant" qui sera joué au théâtre Marc Baron.

**Pré-inscriptions au service Vie de la Cité - 04 94 11 51 75**

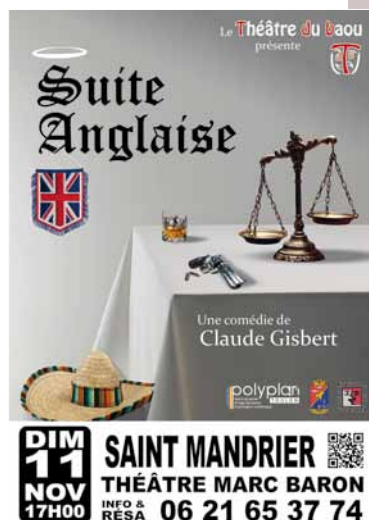
**Françoise MONTAGNE**

Adjointe au maire chargée de la Culture



**L'Œil en Seyne : une édition « sport » !**

Le 14<sup>ème</sup> Festival International de la photographie L'Œil en Seyne présente une exposition sur la photographie de sport, en partenariat avec le journal L'Équipe qui possède plus d'un siècle d'archives de photographies de sport et plus de 15 millions de photos. À voir à la villa Tamaris jusqu'au 10 novembre.



## LE THÉÂTRE AVEC LA CULTURE

**SUITE ANGLAISE**

**Dimanche 11 novembre à 17 h**

Quand un apprenti maître-chanteur se retrouve victime de ses propres maladresses et doit en rendre compte, aux portes du paradis, à des anges pas très "orthodoxes", la situation ne peut qu'engendrer toutes sortes de péripéties.

Edgar, escroc minable, veule, un tantinet bellâtre, vantard et d'une lâcheté à toute épreuve décide de racketter un homme d'affaire qu'il accuse d'être l'amant de la femme de son associé. Mais le maître chanteur se trompe de bureau et révèle les faits non pas à l'amant mais au mari...



## LA RECETTE D'ELÉNIE (dite Mouette)

KOLOKITHOPITA - 1er prix du concours de cuisine de la Fête de la cougourde, catégorie "Dessert"

### Ingrédients

- 1kg de courge, de potiron ou de butternut de l'Ermitage
- 350 gr de pâte filo
- 225 gr de sucre
- 60 gr de riz cuit
- 1 oignon doux haché et cuit à la vapeur
- 1 cuillère à soupe de cannelle
- 225 gr de beurre fondu et de l'huile de tournesol
- Sucre glace



LA RECETTE DU MOIS

La veille, râper la courge et la faire égoutter toute la nuit.

Le lendemain, mélanger dans un plat la courge, le sucre, la cannelle, le riz et l'oignon.

Plier chaque feuille filo en deux, beurrer à l'aide d'un pinceau, poser 2 à 3 cuillères de la préparation précédente et rouler la feuille.

Poser la dans un plat à tarte et continuer ainsi jusqu'à finir de remplir le plat.

Mouiller la surface des feuilles à l'aide d'un pinceau et le reste du mélange beurre et huile.

Cuire 1 heure environ à 180°.



Réseau de la Communauté d'Agglomération  
Toulon Provence Méditerranée

**PROCHAINES PERMANENCES DE L'AGENCE COMMERCIALE MOBILE À SAINT-MANDRIER**  
**Le matin, de 8 h à 12 h.**

- Lundi 19 novembre : Parking boulangerie du Pin Rolland
- Samedi 24 novembre : Place des Résistants

## ESSOR ÉCONOMIQUE

**Cabinet de Relaxologue-Réflexologue - 1 rue Anatole France au Village**

Nathalie SORBIER rejoint le Cabinet d'infirmières qui s'installe au Village, 1 rue Anatole France.

Elle vous accueille sur rendez-vous pour des séances de relaxation et de réflexologie qui vous apporteront douceur, soulagement et détente profonde.

Vous pouvez la contacter pour réserver votre place dès maintenant au 06.50.01.89.07

Pour en savoir plus, consultez sa page Facebook  
[www.facebook.com/Nathalie.Sorbier.Saint-Mandrier.Reflexologie](https://www.facebook.com/Nathalie.Sorbier.Saint-Mandrier.Reflexologie)





## CLIN D'OEIL

### Planning de la collecte des déchets

- Lundi :** Ordures ménagères
- Mardi :** Papiers et cartons
- Mercredi :** Ordures ménagères
- Jeudi :** Bouteilles et flacons en plastique
- Vendredi :** Ordures ménagères
- Samedi :** Ordures ménagères
- Dimanche :** Pas de passage

Les containers sont à sortir la veille et à rentrer dans la journée, après le passage de la collecte. Ils ne doivent pas être laissés en continu sur le devant de votre portillon / portail / porte.

Les végétaux sont ramassés la semaine des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois (pas de ramassage le 5<sup>ème</sup> lundi du mois !).

L'apport volontaire en déchetterie peut s'effectuer du mardi au samedi, de 7 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 30.

## LE "MOI" SANS TABAC

Le mois de novembre est au plan national, "moi" sans tabac.

La commune vous soutient dans cette démarche complexe de s'arrêter de fumer en solitaire. Si c'est votre choix d'essayer de stopper le tabac, n'hésitez pas à venir en mairie ou mairie annexe pour retirer un kit d'aide au sevrage.

En fin de mois, venez alors participer à la marche solidaire sur la place du village pour la prévention des cancers.

Si vous ne souhaitez pas arrêter de fumer (pour l'instant), la commune vous encourage à ne pas jeter vos mégots par terre.

En effet, lors de la dernière action "Nettoyons la nature" en septembre, 8 kg 426 de mégots ont été ramassés ce qui correspond avec une moyenne de 2 mégots pour 1 gramme, à 16852 mégots (et il en reste !).

N'hésitez pas à passer en mairie ou mairie annexe pour retirer un cendrier de poche\*.



\* Dans la mesure des stocks disponibles, action uniquement ce mois de Novembre.



L'Action "Nettoyons la nature" a remporté un vif succès

## MARCHE SOLIDAIRE

La Prévention santé au coeur des actions mandréennes.

Le mois d'octobre est rose (dépistage du cancer du sein), le mois de novembre est bleu (dépistage du cancer colorectal) et Saint-Mandrier-sur-Mer s'affiche solidaire.

Aussi, une marche solidaire, sur une boucle de 600 m. au coeur de la pinède Sainte Asile, est programmée le samedi 24 novembre de 14 h 45 à 16 h 15.

Les dons sont libres et seront entièrement reversés à la Ligue contre le Cancer.

## ENSEMBLE, NETTOYONS LA NATURE

En Septembre l'action nettoyons la nature a permis à 74 scolaires et 70 adultes de se rassembler pour un "soin" de fin de saison estivale.

660 litres de déchets ont été collectés : des petits formats légers et non biodégradables capsules plastiques et aussi bouteilles (en plus des mégots)...du land art a donné un côté "sympathique"aux déchets oubliés. Merci à tous ces passionnés de la nature.



**Catherine DEFAUX**

Adjointe au Maire chargé de l'Environnement et de la Santé publique

**Nettoyage des rues :** Les mandréens se posent légitimement la question de l'utilité du passage de la balayeuse au milieu de la rue lorsque les bords des voies de circulation sont encombrés par les déchets verts. Il serait judicieux de programmer le passage de l'engin après le ramassage de ces déchets verts pour que les nuisances sonores de cet engin aient une contrepartie plus efficace.



**Collecte des déchets et recyclage :** Ce sont les Mandréens qu'il faut féliciter pour leur éco-citoyenneté et non le SITTOMAT et la mairie qui ne les aident pas en laissant en place le conteneur de déchets plastiques défilant. On retrouve ici la mauvaise gestion de la mairie comme pour l'emploi de la balayeuse de rue.

**Sur la gestion des plastiques,** le maire reprend le défaitisme les articles parus dans la presse en mars 2018. Sa solution au nom des Mandréens est d'augmenter les taxes et de reporter aux calendes grecques la mise en place du recyclage des plastiques alors que la France est largement en retard parmi les pays européens avec seulement 22% de recyclage. Il y a donc une marge de progrès facile. En juillet 2018, 500 industriels se sont engagés à doubler la quantité recyclée dans les produits fabriqués. C'est cette solution qu'il faut soutenir au nom des mandréens.

**Pollution de la plage de Cavalas :** les Mandréens ne se contentent pas des affirmations de la mairie. En toute transparence, les résultats des analyses réalisées par la métropole et l'Agence Régionale de Santé sur les eaux de baignade de la plage de Cavalas doivent être rendus publiques. La mairie pourrait mettre les résultats de la plage de Cavalas, même si ce n'est pas encore une plage surveillée, ainsi que ceux des autres plages sur le site internet de la mairie en sus des panneaux d'affichage des plages.

**Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" :** Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu

Pas de commentaires.

**Jean Poumaroux (Rassemblement Bleu Marine)**

## Plage de Cavalas - Droit de réponse du Conseil d'Administration de l'APE

L'Association de protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie, s'est sentie stigmatisée par les propos tenus dans Le Mandréen d'octobre par M. le Maire de St Mandrier. En effet, l'APE est une association apolitique, membre fondateur de la Fédération d'associations MART (Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois) à l'origine du Contrat de Baie initialement centré sur la baie du Lazaret. Ainsi, toute dégradation de la qualité des eaux signalée par les observateurs de l'une des associations fait l'objet d'une fiche d'observation transmise par MART au maire de la commune concernée, à TPM (M. Patrick Philip, Président du Conseil scientifique du Contrat de baie de Toulon) et au service susceptible de traiter la pollution.

Jusqu'à présent, aucune des nombreuses fiches transmises n'avait posée problème aux communes concernées. Considérer que les associations œuvrant à la protection

de l'environnement et informant les autorités de leurs observations suivant des règles communes « jouent le rôle de dénonciateurs » est injustifié. Le rôle de ces associations est d'informer les autorités et les citoyens en toute transparence.

L'APE ne souhaite pas polémiquer puisque comme demandé dans sa fiche d'information sur Cavalas transmise le 12 août ([www.ape83430.fr](http://www.ape83430.fr)), l'Agence régionale de santé a réalisé des mesures dont MART/APE attendent les résultats. MART/APE ont également abordé ce dossier avec les services de la Marine Nationale qui nous ont informés qu'ils avaient initié des actions pour éliminer rapidement la pollution constatée. En complément, nous réitérons la demande à la commune d'étendre la surveillance bactériologique à la plage de Cavalas pour la prochaine saison balnéaire. Ces premières actions positives amélioreront l'environnement de Cavalas et donc la protection de notre santé.

**Le Conseil d'Administration de l'APE.**

## Droit de réponse :

**Nettoyage des rues :** Hormis problème de planning ou d'intempérie, la balayeuse passe après le ramassage des déchets verts.

## Les plastiques :

Il n'y a pire que ceux qui prétendent tout savoir. Dans le dernier Mandréen, je préconisais de pénaliser financièrement les producteurs de plastiques non recyclables au lieu des collectivités qui n'ont pas d'autres moyens que de répercuter ces taxes à leurs administrés. Cette proposition a d'ailleurs été reprise par l'ensemble des groupes politiques à la commission des finances de l'Assemblée Nationale et devrait être suivie d'effet dans la prochaine loi de finances 2019.

Quant aux emballages ménagers en plastique, faut-il rappeler que, grâce à la politique de recyclage que nous menons depuis des années, les Mandréens recyclent 6.04 kg/ an / habitant de plastiques et 88.7 kg / an / habitant tous emballages confondus et qu'au vu de ces résultats, ils sont les meilleurs trieurs de la métropole. Je suis certain qu'ils feront encore mieux lorsque tous les plastiques seront recyclables, n'en déplaise aux élus de l'opposition. Mais au fait, quelles sont les propositions des élus d'opposition concernant les plastiques ?

## Plage de Cavalas :

Je constate que les élus d'opposition de PMVTE mettent en doute les affirmations de la mairie ce qui montre bien leur état d'esprit. En effet dans le précédent Mandréen, j'avais indiqué que les analyses étaient en dessous des seuils de fermeture de plage. En toute transparence, les voici !

|            | E.COLI | ENTEROCOQUES | SEUIL DE FERMETURE DE PLAGE :       |
|------------|--------|--------------|-------------------------------------|
| 24/08/2018 | < 60   | < 180        | E.coli : 1000<br>Entérocoques : 370 |
| 04/09/2018 | < 15   | < 15         |                                     |
| 11/09/2018 | 110    | < 15         |                                     |
| 18/09/2018 | < 15   | < 15         |                                     |

Je comprends que les instigateurs aient du mal aujourd'hui à annoncer ces valeurs mais peut-être que s'ils avaient prévenu la commune avant d'alerter une association toulonnaise, les résultats n'auraient pas été les mêmes et nous aurions pu alors prouver l'origine de cette éventuelle pollution.

**Le Maire**

LA CULTURE VOUS TRANSPORTE À CHÂTEAUVALLON

**THE ELEPHANT IN THE ROOM** Mercredi 12 DEC. 2018  
Cirque LE ROUX  
Départ du bus à 19 h 15  
Tarif : 18 €  
- de 26 ans : 15 €

**ATTENTION ! NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !**  
Inscriptions Service Vie de la Cité - Tel : 04.94.11.51.75

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430  
**SAINT-MANDRIER-sur-MER**  
TEL : 04.94.11.51.75 - [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)



## KARA-TSUKI

Kara-Tsuki est une association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Elle dispense des cours de karaté pour les adultes et les enfants à partir de 8 ans, au Dojo municipal Georges Esposito, situé au village, près de la Poste.

Un professeur diplômé d'état 4<sup>ème</sup> Dan Japon et un instructeur fédéral diplômé d'état, 4<sup>ème</sup> Dan, se chargeront d'assurer les cours.

- Cours Enfants : Mercredi de 16 h à 17 h 30 et samedi de 17 h à 21 h
- Cours Adultes : Jeudi de 19 h 40 à 21 h et samedi de 17 h à 21 h

Pour tout renseignement, **contactez le 06.80.85.40.50.**

## RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Boulomanes du Creux Saint Georges

La société des Boulomanes du Creux Saint Georges, en association avec Les Racines Mandréennes et les vétérans de l'ASSMV, organisent le réveillon de la Saint Sylvestre, salle des Fêtes Marc Baron. Pour tous renseignements complémentaires contacter les responsables de ces associations.

**Les Boulomanes du Creux : 06 84 51 23 51**

**Les Racines Mandréennes : 0606 70 72 39 76**

**L'ASSMV : 06 18 32 70 32**

## LES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Comme d'habitude, l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Mandrier ne se mure pas dans la continuité.

Bien que Tourves soit une destination prisée et très connue des associations, grâce à la confiance de nos fidèles Amicalistes, nous avons pu innover en remplaçant le traditionnel méchoui par un succulent cochon de lait.

Merci à eux pour leur bonne humeur.

Rappel : L'Amicale des donneurs de sang organise un **loto salle des Fêtes Marc Baron à 16 h, le samedi 10 novembre** (sans réservation), suivi d'un apéritif dînatoire offert aux adhérents (réservation avant le 3 novembre auprès de Martine AULAGNE au 04 94 63 70 10).

**Christian AULAGNE**  
Président.



*Souvenir de Tourves pour les donneurs de sang bénévoles*

## FIGURE DU VILLAGE DE NOVEMBRE

La Fédération Cavallas vous donne rendez-vous sous le kiosque de la place des Résistants, le samedi 24 novembre à midi, pour découvrir ensemble la « Figure du village » qui rendra hommage aux gardiens du Square Marc Baron au travers de Guy MARECAILLE et Jean-Marcel LE-BIHAN !

Vous pourrez y retrouver leurs photos durant tout un mois et sur le site : [www.federationcavalas.com](http://www.federationcavalas.com) avec toutes les autres personnalités des « Figures du village ».

Sur les photos d'illustration, vous pouvez voir les joueurs Georges ESPOSITO dit « Ma pomme » et Franck MUSSOU pour les figures de juillet aux côtés des taxis Alain CHANTEGRELET et Jean-François CHANDELIER pour les figures de septembre. Nous vous attendons nombreux le 24 novembre pour un moment d'échange et de convivialité !

**La Fédération Cavallas**





L'Office Mandréen de la Jeunesse et des Sports se prépare pour l'édition 2018 du Téléthon qui se déroulera du vendredi 7 au dimanche 9 décembre.

Lors de la réunion de préparation du Téléthon 2018, une ébauche de programme a d'ores et déjà été établie par le conseil d'administration avec la participation de Christian PASCALIN, président des Vieilles calandres mandréennes.

Cette année, l'OMJS souhaite inviter de nouvelles associations à rejoindre les habituées.

Dès à présent, outre le traditionnel concours de bridge, parallèlement au concours de boules organisé par les boulistes du Creux Saint Georges, nous avons le plaisir d'apprendre qu'il sera possible de rouler à bord de vieux bolides moyennant une participation financière entièrement reversée au profit du Téléthon.

Le vendredi à partir de 16 h 30, le parcours d'obstacles pour enfants sera reconduit sur le stade de basket du village avec possibilité de partager crêpes, gâteaux, chocolat chaud...

Le dimanche matin, les traditionnelles séances de Préparation Physique Générale se dérouleront sur le stade de basket du village avec buvette et petite restauration sur place.

Cette année, l'OMJS envisage la mise en place d'un challenge rameur qui pourrait être le fil rouge reliant les Mandréens et leurs associations avec le Téléthon (explications à venir).

Nous avons déjà établi quelques contacts, d'autres sont prévus, nous sollicitons les personnes ou les associations qui seraient intéressées, à se manifester sur la page facebook de l'OMJS en attendant la mise en place d'une page dédiée.

Nous remercions par avance les commerçants qui chaque année nous aident et sur qui nous comptons une fois de plus.

A bientôt et téléthonnez-nous !



## CONCERT DE LA CHORALE ALLÉLUIA CHANTS ET PARTAGE

Très chers amis de la musique et des chansons, la Chorale Alléluia, avec un plaisir toujours renouvelé, vous propose d'assister à son nouveau concert, dont le thème sera : "Chants et partage".



Pour le plaisir de tous, la chanson française et de variété s'invitera aux côtés de morceaux plus classiques, voire sacrés, afin de satisfaire tous les goûts.

Venez donc partager avec nous un très bon moment le **samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 à 17 h en l'église du village**. Retenez d'ores et déjà cette date. Nous serons vraiment très heureux de vous accueillir.

**Mireille HERMON**

## HORIZON VOILES

**AUTRE MER, Catamaran de 11,60 m. affrété par l'Association HORIZON VOILES, appareille de Saint-Mandrier le 30 août 2018, Cap sur Elbe, Rome, Les Pontines, Procida, Capri et la côte Amalfitaine.**

A son bord, un équipage de 4 puis 5 personnes à partir de Rome pour des stages croisières hauturiers et côtiers.

La navigation, les escales et mouillages forains à l'Île d'Elbe, la Giglio, Giannutri (mouillage sauvage dans le creux d'un ancien volcan par 20 m. de fonds) ont fait la joie de toutes et tous.

Dorades coryphènes et bonites nous ont régales.

Mais les îles de Ponza, Ventotène, où nous avons assisté à la procession de

sainte Candide et au lâcher de Montgolfières, Procida avec sa superbe citadelle et son magnifique village de pêcheurs, nous ont laissé un souvenir inoubliable. Capri et la côte Amalfitaine sont venues clore la route au Sud. Le retour fut tout aussi sympathique avec un passage par la Corse et une traversée sur les Îles de Lérins.

Un coup de vent d'est nous a permis de faire escale à Fréjus et visiter son superbe cloître. Petite escale à Porquerolles, visite de l'exposition de la

Fondation Carmignac et la boucle a été bouclée avec un retour à Saint-Mandrier le 29 septembre.

Le loch d'AUTRE MER totalisera 1064 miles supplémentaires... A bientôt pour de nouvelles aventures !

**Richard PEAUDEVIGNE**  
HORIZON VOILES  
Association loi 1901  
11 Place des Résistants

CONTACTS :

**Pascale 06.84.30.45.21**  
**Richard 06.84.30.66.55**



## EXPOSITION DE CRÊCHES

Chaque année, l'Atelier Provençal organise son exposition et concours de crèches à domicile.

Cette année, c'est encore le **domaine de l'Ermitage** qui sera l'écrin de cette exposition.

Les particuliers et les commerçants qui souhaitent réaliser leur crèche à domicile peuvent s'inscrire auprès de Christine Maréchal au 04 94 11 51 74 ou au 06 19 45 22 30.

Les conceptions traditionnelles ou créations originales, crèches familiales, miniatures ou mécanisées sont les bienvenues et le choix des matériaux est entièrement libre.

Parallèlement un concours de couronnes de Noël est organisé. Pour tout renseignement, contactez Nicole Kuhlmann au 04 22 44 74 27.

La remise des prix aura lieu, mardi 19 décembre à 18 h 30, domaine de l'Ermitage.